

# **Directives générales pour la formation de dénominations communes internationales applicables aux substances pharmaceutiques\***

1. Les dénominations communes internationales (DCI) devront se distinguer les unes des autres par leur consonance et leur orthographe. Elles ne devront pas être d'une longueur excessive, ni prêter à confusion avec des appellations déjà couramment employées.
2. La DCI de chaque substance devra, si possible, indiquer sa parenté pharmacologique. Les dénominations susceptibles d'évoquer pour les malades des considérations anatomiques, physiologiques, pathologiques ou thérapeutiques devront être évitées dans la mesure du possible.

Outre ces deux principes fondamentaux, on respectera les principes secondaires suivants:

3. Lorsqu'on formera la DCI de la première substance d'un nouveau groupe pharmacologique, on tiendra compte de la possibilité de former ultérieurement d'autres DCI appropriées pour les substances apparentées du même groupe.
4. Pour former des DCI des acides, on utilisera de préférence un seul mot. Leurs sels devront être désignés par un terme qui ne modifie pas le nom de l'acide d'origine: par exemple "oxacilline" et "oxacilline sodique", "ibufénac" et "ibufénac sodique".
5. Les DCI pour les substances utilisées sous forme de sels devront en général s'appliquer à la base active (ou à l'acide actif). Les dénominations pour différents sels ou esters d'une même substance active ne différeront que par le nom de l'acide inactif (ou de la base inactive).

En ce qui concerne les substances à base d'ammonium quaternaire, la dénomination s'appliquera de façon appropriée au cation et à l'anion en tant qu'éléments distincts d'une substance quaternaire. On évitera de choisir une désignation évoquant un sel aminé.

6. On évitera d'ajouter une lettre ou un chiffre isolé; en outre, on renoncera de préférence au trait d'union.
7. Pour simplifier la traduction et la prononciation des DCI, la lettre "f" sera utilisée à la place de "ph", "t" à la place de "th", "e" à la place de "ae" ou "oe" et "i" à la place de "y"; l'usage des lettres "h" et "k" sera aussi évité.
8. On retiendra de préférence, pour autant qu'elles respectent les principes énoncés ici, les dénominations proposées par les personnes qui ont découvert

ou qui, les premières, ont fabriqué et lancé sur le marché les préparations pharmaceutiques considérées, ou les dénominations déjà officiellement adoptées par un pays.

9. La parenté entre substances d'un même groupe (voir Directive générale 2) sera si possible indiquée dans les DCI par l'emploi de segments clés communs. La liste ci-après contient des exemples de segments clés pour des groupes de substances, surtout pour des groupes récents. Il y a beaucoup d'autres segments clés en utilisation active.

<sup>1</sup> Les segments clés indiqués sans trait d'union pourront être insérés n'importe où dans une dénomination.

Latin	Français	
-acum	-ac	substances anti-inflammatoires du groupe de l'ibufénaç
-actidum	-actide	polypeptides synthétiques agissant comme la corticotropine
-adolum	-adol )	
-adol-	-adol- )	analgésiques
-astum	-ast	antiasthmatiques, antiallergiques n'agissant pas principalement en tant qu'antihistaminiques
-astinum	-astine	antihistaminiques
-azepamum	-azépam	substances du groupe du diazépam
-bactamum	-bactam	inhibiteurs de béta-lactamases
bol	bol	stéroïdes anabolisants
-buzonum	-buzone	analgésiques anti-inflammatoires du groupe de la phénylbutazone
-cain-	-caïn-	substances antifibrillantes à action anesthésique locale
-cainum	-caïne	anesthésiques locaux
cef-	céf-	antibiotiques, dérivés de l'acide céphalosporanique
-cillinum	-cilline	antibiotiques, dérivés de l'acide 6-aminopénicillanique
-conazolum	-conazole	agents antifongiques systémiques du groupe du miconazole
cort	cort	corticostéroïdes, autres que les dérivés de la prednisolone
-dipinum	-dipine	inhibiteurs du calcium du groupe de la nifédipine
-fibratum	-fibrate	substances du groupe du clofibrate
gest	gest	stéroïdes progestogènes
gli-	gli-	sulfamides hypoglycémiants
io-	io-	produits de contraste iodés
-ium	-ium	ammoniums quaternaires

-metacinum	-métacine	substances anti-inflammatoires du groupe de l'indométacine
-mycinum	-mycine	antibiotiques produits par des souches de <i>Streptomyces</i>
-nidazolum	-nidazole	substances antiprotozoaires du groupe du métronidazole
ololum	-olol	antagonistes des récepteurs beta-adrénergiques
-oxacinum	-oxacine	substances antibactériennes du groupe de l'acide nalidixique
-pridum	-pride	substances du groupe du sulpiride
-profenum	-profène	substances anti-inflammatoires du groupe de l'ibuprofène
-pril(at)um	-pril(ate)	inhibiteurs de l'enzyme de conversion de l'angiotensine
prost	prost	prostaglandines
-relinum	-réline	peptides stimulant la libération d'hormones hypophysaires
-terolum	-térol	bronchodilatateurs, dérivés de la phénéthylamine
-tidinum	-tidine	antagonistes des récepteurs H <sub>2</sub> de l'histamine
-trexatum	-trexate	antagonistes de l'acide folique
-verinum	-vérine	spasmolytiques agissant comme la papavérine
vin- -vin-	vin- ) -vin-)	alkaloïdes du type vinca

\* Dans son vingtième rapport (Série de Rapports techniques de l'OMS, No. 581, 1975), le Comité OMS d'experts des Dénominations communes pour les Substances pharmaceutiques a examiné les directives générales pour la formation des dénominations communes internationales et la procédure à suivre en vue de leur choix, compte tenu de l'évolution du secteur pharmaceutique au cours des dernières années. La modification la plus importante a été l'extension aux substances de synthèse de la pratique normalement suivie pour désigner les substances tirées ou dérivées de produits naturels. Cette pratique consiste à employer des syllabes communes ou groupes de syllabes communes (segments clés) qui sont caractéristiques et indiquent une propriété commune aux membres du groupe des substances pour lequel ces segments clés ont été retenus. Les raisons et les conséquences de cette modification ont fait l'objet de discussions approfondies.

<sup>1</sup> Une liste plus complète de segments clés est contenue dans le document de travail WHO/EDM/QSM/2004.5 qui est régulièrement mis à jour et qui peut être demandé auprès du Programme des DCI, OMS, Genève.